

Faites un point sur votre situation matrimoniale

Épisode 3 LA PROTECTION DU CONJOINT SURVIVANT ET/OU DES ENFANTS

Lundi 31 mars 2025 - de 18h30 à 21h

PROGRAMME

✓ **LES OUTILS SPECIFIQUES AU CONJOINT SURVIVANT :**

La donation entre époux (donation au dernier vivant)

Le changement de régime matrimonial

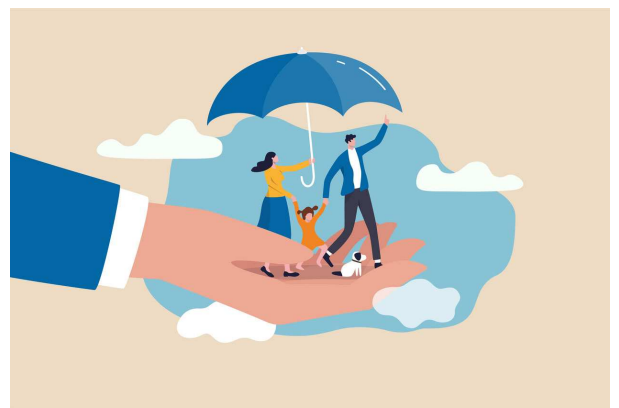
Les avantages matrimoniaux (clause de préciput, clause d'attribution intégrale de la communauté...)

✓ **LES OUTILS COMMUNS AU CONJOINT, PARTENAIRE, CONCUBIN SURVIVANT ET AUX ENFANTS :**

La donation (réserve d'usufruit, usufruit successif)

Le testament (limite de la quotité disponible et fiscalité pour les concubins et enfants)

La renonciation anticipée à l'action en réduction



Lundi 31 mars 2025 de 18h30 à 21h
En distanciel par Visioconférence

Intervenant

Edouard CHAUVET – Formateur CHAUVET
PATRIMOINE CONSEIL

Objectif

Cette formation vous propose de rappeler les règles civiles successorales (dévolution légale ou volontaire) et des donations pour identifier les conséquences civiles de l'indivision, des conséquences pour les familles recomposées.



BULLETIN D'INSCRIPTION

LA PROTECTION DU CONJOINT SURVIVANT ET/OU DES ENFANTS

Lundi 31 mars 2025 de 18h30 à 21h

à compléter et à retourner à **OMGA D'OCCITANIE- 17 Rue du Général Schlessler - 32000 AUCH**
ou par mail : omgaoccitanie@omgaoccitanie.org avant le **7 mars 2025**

ADHÉRENT N° : Nom, Prénom.....

Adresse :

Tél. : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Mail

Nom du (ou des) participants :

.....